

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)

Conférence régionale sur la dynamique des marchés en
Afrique de l'Ouest

EVOLUTION DES PRIX ET LEURS DETERMINANTS

Bamako, juillet 2009

Présentée par Lansana BAYO

Table des matières	2
CONTEXTE SUR LA DYNAMIQUE DES MARCHES EN GUINEE	3
1. TRANSMISSION DES PRIX DENREES IMPORTEES SUR LES DENREES LOCALES	3
2. FORMATION DES PRIX AU SEIN DES FILIERES	4
2.1. Reconstitution de la formation des prix le long des axes d'échange	4
2.2. Les acteurs des filières de produits agricoles	4
2.2.1. Les collecteurs de riz net	6
2.2.2. Les grossistes de riz net	7
2.2.3. Les principaux flux	7
2.3. Comparaison des niveaux de hausse, des marges, des différents types d'acteurs	8
2.3.1. Les niveaux de hausse de prix des produits agricoles	8
2.3.2. Evolution du prix du riz local et du riz importé	8
2.3.3. La question des marges des opérateurs	9
3. IMPACT DES MESURES GOUVERNEMENTALES CONTRE LA VIE CHERE SUR LES PRIX ET LE MARCHÉ	9
3.1. Interventions	9
3.2. Résultats obtenus	10
3.3. Projets et programmes en cours	10
CONCLUSION	11
Annexes	12

CONTEXTE SUR LA DYNAMIQUE DES MARCHES EN GUINEE :

Les hausses sensibles du cours mondial du riz depuis décembre 2006, ont fait baisser le pouvoir d'achat, voir de subsistance de la population guinéenne. Ce cours a atteint près de 600 USD/TM, provoquée par la faible disponibilité exportable, due aux calamités naturelles et à la multiplicité des demandes en provenance de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique Subsaharienne et à l'occupation des superficies pour la production du biocarburant. Cette situation s'est empirée avec l'augmentation du prix du pétrole et la crise financière provoquant ainsi un ralentissement visible de toute l'économie guinéenne.

Les dernières **augmentations du prix des produits pétroliers** ont eu des **répercussions sur les prix** des denrées de première nécessité **aggravant les conditions de vie des ménages** qui habitent les régions **les plus enclavées**

A l'instar des autres pays de la sous région, la situation alimentaire en Guinée reste marquée par des niveaux de prix de céréales et de denrées très élevés, notamment en ce qui concerne le riz, malgré un accroissement de la production d'environ 12% pour la campagne 2008/2009. Le prix du riz importé à Conakry est l'un des plus élevés en Afrique de l'Ouest, en raison du caractère concentré (monopole) du secteur des importations, de frais portuaires élevés et d'un taux de change instable.

Dans un contexte de marchés céréaliers tendus, le prix du riz (la céréale la plus consommée en Guinée), par rapport aux autres denrées alimentaires, a atteint son maximum pendant la période de soudure (juillet-août-2008). Pendant cette période, le prix du riz local étuvé a atteint le niveau record de 5700 GNF/ kilogramme sur les marchés de Conakry. Pour les marchés de l'intérieur du pays, ce prix a oscillé entre 4000 et 4800 Fg/kilogramme

Plusieurs manifestations populaires liées à la situation alimentaire ont secoué la Guinée en début 2007. La hausse des prix des denrées alimentaires amorcée en 2006/2007 au niveau mondial a particulièrement été dure pour la Guinée. En effet, les niveaux existants de pauvreté (54% de la population), des poches de la faim (au moins 6% des ménages selon l'enquête VAM de 2005 du PAM), d'inégalité des revenus, l'inflation des prix alimentaires et la dépendance du pays à l'égard des importations de vivres et de carburants sont les facteurs déterminant de la vulnérabilité du pays aux prix élevés des denrées alimentaires.

4. TRANSMISSION DES PRIX DENREES IMPORTEES SUR LES DENREES LOCALES

Les produits alimentaires importés (riz, farine, sucre, huiles alimentaires) ont pris une place déterminante dans la sécurité alimentaire de la Guinée notamment le riz importé. Jusqu'alors centré sur la consommation urbaine, le riz a pénétré les zones rurales et devient un des aliments de base des populations pauvres. L'augmentation du prix du riz importé a fortement réduit le pouvoir d'achat des populations les plus pauvres. L'accès à la nourriture est devenu difficile pour la majorité des ménages, dont les conditions socio-économiques continuent de se détériorer suite à la dépréciation de la monnaie.

Pour limiter la répercussion de la hausse des cours mondiaux des produits de première nécessité, l'Etat a du faire recours aux exonération à l'importation du riz et

aux subventions tout en exigeant l'application d'un certain niveau de prix raisonnable du riz en vue de soulager les consommateurs. Les estimations du pouvoir économique d'achat sont fondées essentiellement sur le critère d'accès au riz.

Le cours mondial du riz en 2007 a atteint des niveaux très élevés par rapport à la même période en 2006 sur le dernier semestre. On note que cette hausse du cours mondial du riz a entraîné une baisse des volumes importés de riz en 2007 par rapport à 2006.

5. FORMATION DES PRIX AU SEIN DES FILIERES :

En Guinée, très peu d'opérateurs calculent les coûts de revient des activités qu'ils mènent concernant la réalisation des différentes spéculations agricoles. Ces coûts de revient devraient capitaliser toutes les charges qui constituent les facteurs de production (location de terre, intrants, coût de main d'œuvre, frais financiers, amortissement etc.).

En ce qui concerne les variables relatives à la commercialisation on note les postes de dépenses suivants : ***achat de sacs, transport des sacs de riz, transport du passager, magasinage, frais financiers, autres frais.***

La formation des prix au sein des différentes filières agricoles devrait traduire la maîtrise de tous les coûts des facteurs de production et ceux de l'aval de la production (transformation, commercialisation) pour une bonne maîtrise des marges des opérateurs aux différents stades de distribution des produits.

2.3. Reconstitution de la formation des prix le long des axes d'échange

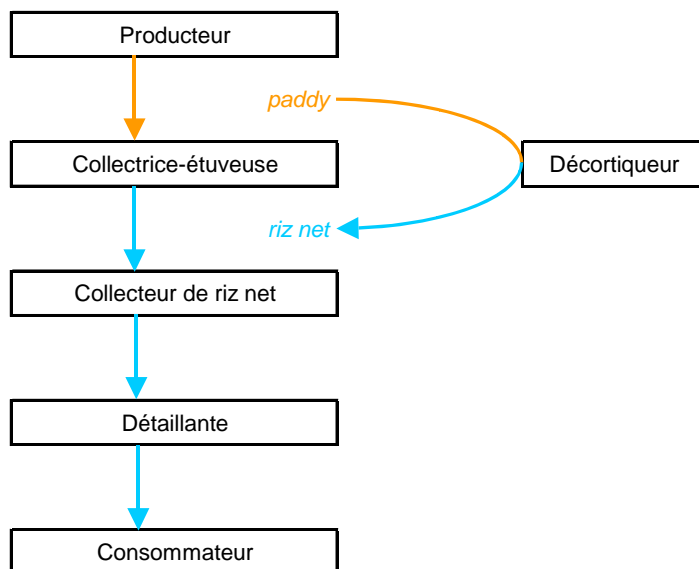
Le cadre réglementaire de la politique réglementaire prévoit la liberté totale des prix sur toute l'étendue du territoire national et s'adresse également aux pratiques qui portent atteinte au consommateur, ainsi qu'aux ententes et abus de domination par les entreprises.

2.4. Les acteurs des filières de produits agricoles

Les acteurs portent sur une multitude d'agents économique à tous les maillons de la chaîne, des producteurs aux détaillants. Les acteurs du commerce du riz local sont très atomisés. On distingue principalement ***les producteurs*** (certains vendent sur des circuits courts directement aux consommateurs), ***les collectrices étuveuses, les décortiqueurs, les grossistes des marchés de regroupement,*** les transporteurs, ***les grossistes des marchés terminaux et les détaillants.***

La particularité du riz guinéen est d'être étuvé avant d'être décortiqué. Cette étape de l'étuvage peut être assurée par la famille des producteurs, mais on voit aussi de nombreuses étuveuses dans les villages ou au niveau des marchés de collecte, qui jouent un rôle important dans l'organisation de la filière.

Le circuit de commercialisation du riz le plus répandu est schématisé ci-dessous. Une collectrice-étuveuse achète le paddy au producteur, l'étuve, paie un prestataire pour le décortiquage, et le revend à un collecteur de riz net qui le revend lui-même à une détaillante.



Schématisation d'un circuit court de commercialisation :

Ce schéma générique du circuit court de commercialisation peut connaître des variations, qui raccourcissent le circuit (1 et 2) ou qui l'allongent (3 et 4) :

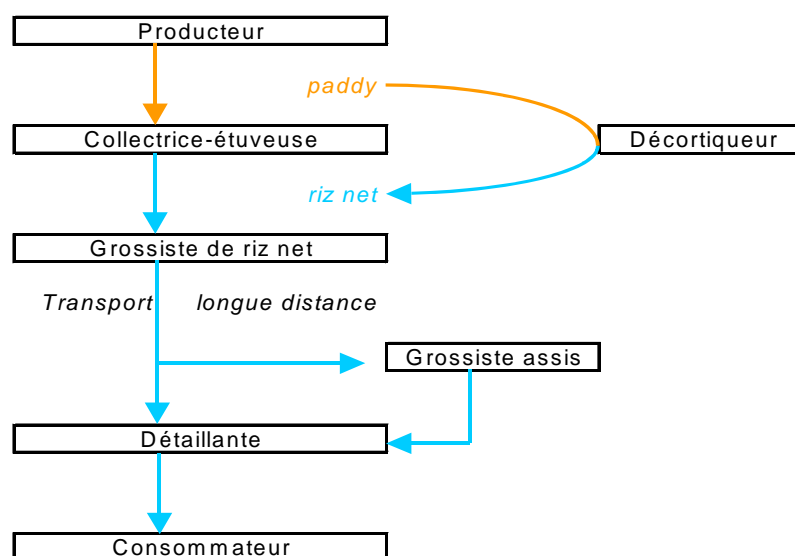
1. Le producteur assure l'étuvage du riz, paie pour le décortilage, vend le riz net.
2. La collectrice-étuveuse vend directement le riz net à une détaillante, voire le revend elle-même au détail.
3. Un collecteur achète le paddy au producteur et le revend à une collectrice-étuveuse.
4. Un collecteur achète le paddy au producteur, paie une femme pour l'étuver, paie le décortilage et le revend à un collecteur de riz net ou à une détaillante.

Les transactions entre les producteurs et les collecteurs primaires se font le plus souvent sur les marchés ruraux hebdomadaires appelés **marchés de collecte**.

Le transport du riz du marché de collecte au marché de consommation (en général le chef-lieu de la sous-préfecture ou de la préfecture) est assuré par des **transporteurs**.

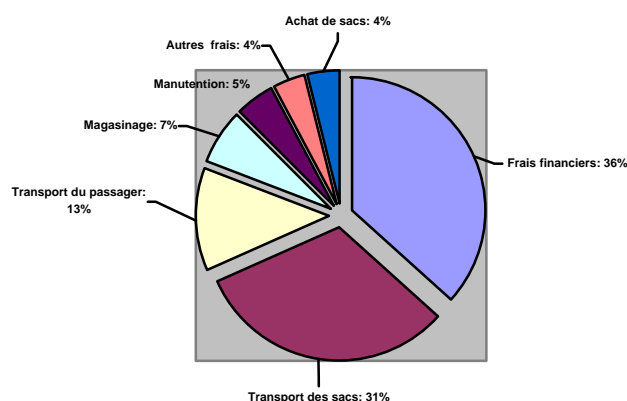
Pour l'approvisionnement des grands centres de consommation (centres urbains, régions minières...), le circuit s'allonge avec l'intervention de **grossistes** qui réunissent des quantités suffisantes de produits agricoles et qui louent un moyen de transport jusqu'à la zone de consommation.

Sur ces circuits longs, les transactions ont souvent lieu au niveau d'un marché intermédiaire appelé **marché de regroupement** ou marché hebdomadaire.



Schématisation d'un circuit long de commercialisation :

Répartition des coûts des collecteurs de paddy

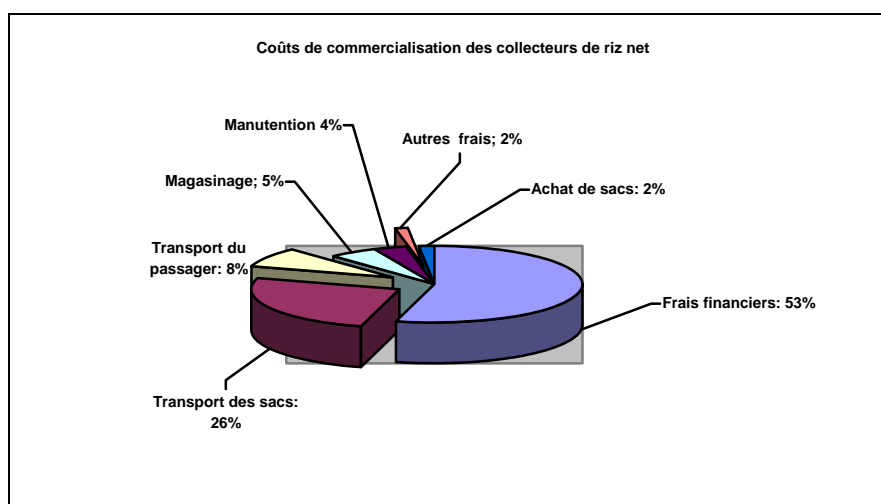


Coût du décortiquage (en FG/kg)

Selon une étude réalisée par Dynafiv en juin 2005, le coût de décortiquage du riz représente (43%) du coût total, suivi des amortissements des machines (21%) et des salaires (15%). Les autres charges sont constituées de 6% pour les pièces d'usures courantes, 6% pour les lubrifiants et 3% respectivement pour les réparations, les taxes et autres.

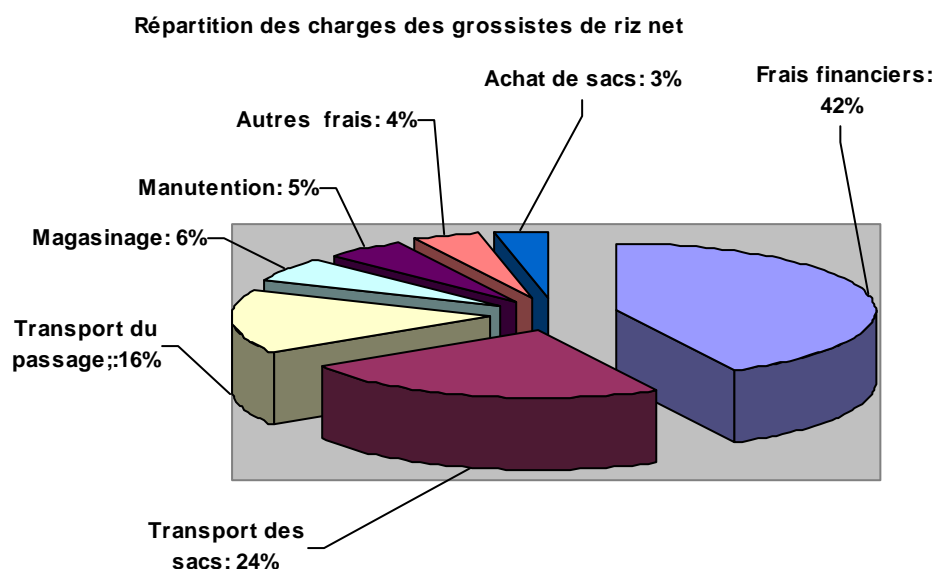
2.3.4. Les collecteurs de riz net

Coûts de commercialisation pour les collecteurs de riz net (campagne 2005-2006)



2.3.5. Les grossistes de riz net :

La répartition des charges des grossistes de riz net se présente comme suit dans la figure ci-dessous :



La dynamique de la commercialisation du riz a permis aux différents acteurs intervenant sur la filière, de se regrouper en Associations de Caution Mutuelle (ACM), en groupements de décortiqueurs et de collecteurs.

2.3.6. Les principaux flux

Les principaux flux de riz identifiés par le réseau des agents du Programme Dynafiv se présentent comme suit :

Le Commerce intérieur

On distingue quatre grands circuits de commercialisation du riz local :

- ☞ Guinée forestière -> Conakry
- ☞ Guinée forestière ->Kankan->Siguiri
- ☞ Guinée forestière ->Labé
- ☞ Basse Côte-> Conakry

Environ 140 000 tonnes sont mises en marché par les producteurs, dont 65 000 tonnes environ font l'objet d'un commerce inter préfectoral.

2.4. Comparaison des niveaux de hausse, des marges, des différents types d'acteurs

La comparaison des niveaux de marges est très difficile à évaluer en ce sens que certains producteurs peuvent vendre directement leurs produits aux consommateurs ou aux collecteurs ou encore aux grossistes. Il en est de même que pour les acteurs de la commercialisation des produits importés. Un importateur peut vendre aux grossistes au demi grossiste et même aux détaillants. Cette situation ne permet pas de saisir les marges réelles par types d'acteurs.

2.4.1. Les niveaux de hausse de prix des produits agricoles

Jusqu'en 2004, le prix international du riz importé apparaît comme directeur, imprimant une tendance à la hausse progressive des prix intérieurs, pour le riz local comme le riz importé (la baisse des prix internationaux entre 1995 et 2002 étant plus que compensé par la dépréciation du FNG).

A l'échelle intra-annuelle, le riz local subit des fluctuations saisonnières, qui sont en partie répercutées sur le riz importé (du moins jusqu'en 2001).

A partir de 2004, l'accélération de la hausse du prix CAF se répercute assez directement sur les prix du riz importé au détail. Mais elle n'est transmise que de façon plus marquée au riz local. D'une part le différentiel entre le riz local et le riz importé tend à baisser ce qui pourrait traduire une stratégie de conquête du marché de la part des commerçants de riz local. D'autre part, le prix du riz importé étant un levier social majeur, les interventions du gouvernement ont joué sur les prix du riz importé en 2007, mais beaucoup moins directement sur le riz local.

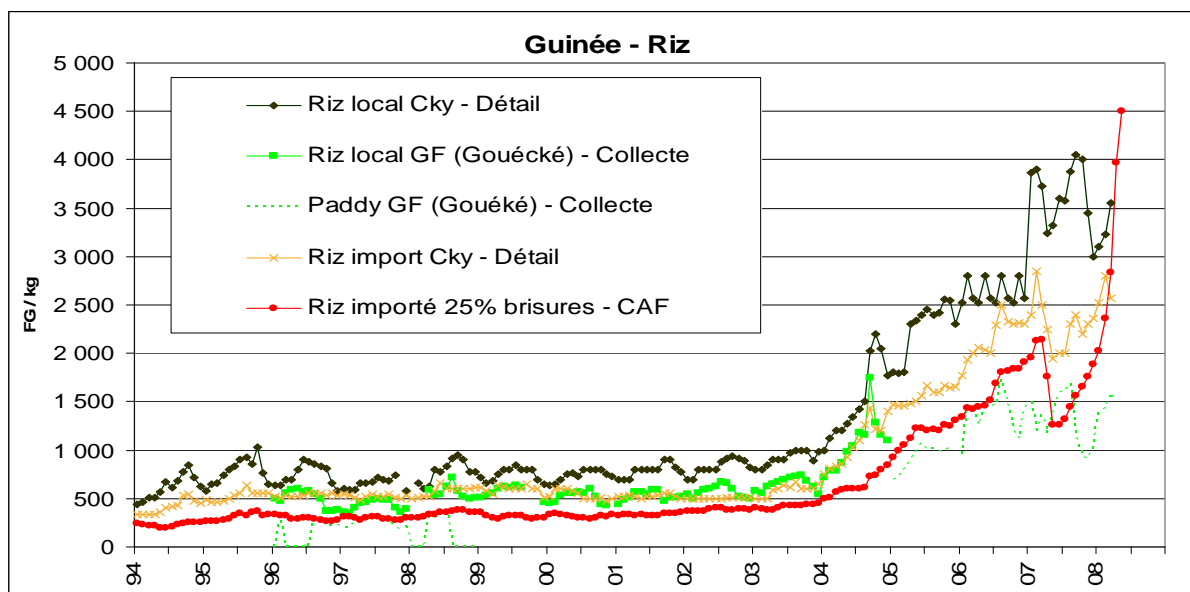
2.4.2. Evolution du prix du riz local et du riz importé :

L'analyse comparée des prix du riz importé et du riz local a montré que jusqu'en 2000, **la fixation du prix du riz local** sur les marchés de détail **suit l'évolution des prix du riz importé**. Depuis environ 5 ans, on observe que le prix du riz local augmente plus vite que celui du riz importé. Cette situation traduit une segmentation du marché et qui indique que les 2 produits ne se substituent pas nécessairement l'un à l'autre.

De 1994 à 2004, les prix du riz local et importé aussi bien sur les marchés de collecte que les marchés de détail restent relativement stables.

C'est à partir du 1^{er} semestre 2005 que les prix ont commencé à hausser sensiblement. Le prix du riz local au détail est passé d'environ 1000 FG/kg de 1994 à 2004 pour atteindre plus de 4000 FG en fin 2007 et début 2008. Le prix du riz importé est quant à lui passé de 600 FG/kg à 4000 Fg pour la même période.

Cette situation de marchés tendus qui avait entraîné des contestations sociales en 2007, a amené le Gouvernement et ses partenaires au développement à prendre certaines mesures pour mieux contenir la hausse des prix en 2008: Exonération de droits et taxes à l'importation de riz dont près de 200,000 tonnes furent importées entre janvier et août 2008 pour un prix de vente de 165.000 GNF/sac de 50kg.



(SIPAG/CSA , juin 2008)

2.4.3. La question des marges des opérateurs

Selon les résultats d'une étude menée par Dynafiv sur un échantillon d'opérateurs, en 2006, les frais cumulés supportés par les opérateurs le long du circuit de commercialisation représentent environ **20%** (**19%** sur circuit court, **24%** sur circuit long) du prix de vente du riz aux détaillantes.

Les marges commerciales cumulées prélevées par ces mêmes opérateurs représentent à peu près le même niveau de **20%** du prix de vente. Individuellement, les opérateurs de la filière qui achètent et revendent le produits - c'est à dire les collecteurs de paddy, **les collecteurs ou les grossistes** de riz net – prélèvent une marge analogue de l'ordre de **8 à 9%** du prix auquel ils revendent le produit.

En ce qui concerne le riz importé, les marges théoriques des importateurs calculées dans les bulletins trimestriels de la cellule Suivi des Importations varient entre 2 et 8%. Les marges des demi grossistes quant à elles ne sont pas connues avec précision. Elles peuvent être estimées à 10 % alors que celles des détaillants se situent environ à 15%.

6. IMPACT DES MESURES GOUVERNEMENTALES CONTRE LA VIE CHERE SUR LES PRIX ET LE MARCHÉ

Les réponses apportées par les Etats contre la vie chère sont globalement de deux ordres : des mesures d'urgence et des mesures orientées pour augmenter les volumes de production agricoles et halieutiques.

6.1. Interventions

Pour faire face à cette situation le gouvernement guinéen a pris des mesures suivantes :

- Mise en place d'un comité national de crise sous la présidence du Premier Ministre,

- Mise à disposition des paysans, des intrants agricoles (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires et vétérinaires...) ainsi que des équipements agricoles,
- Suspension des Droits de Douanes (DD) sur le riz et parfois de la TVA sur la farine et les huiles alimentaires;
- Fixation des prix pour le riz;
- Subvention des prix à la consommation (carburants, riz);
- Suspension des exportations et réexportations des denrées de première nécessité
- Interventions sur les marchés vivriers (ventes à prix social/modéré des céréales).

6.2. Résultats obtenus

- 8 000 ménages de petits producteurs les plus défavorisés ont pu recevoir une assistance agricole durant la période de contre saison (saison sèche) des semences maraîchères (1.575 tonnes), des semences de riz de bas fond (12.5 tonnes), des semences de maïs (5 tonnes), 75 tonnes d'engrais et des petits outillages agricoles (arrosoirs, houes, machettes).

- Dans le secteur de l'agriculture, trois types de rapport d'étude et d'enquête relatifs à la situation de crise sont disponibles : un sur l'impact de la hausse des prix (PAM mai 2008), le deuxième sur les besoins suite à la crise (FAO/FIDA/PAM, octobre 2008) et le troisième sur les prévisions de récoltes (CILSS/FAO/Fewsnet/PAM et Gouvernement).

- l'assistance du Ministère de l'Agriculture en engrais (2657 tonnes) a permis une augmentation de production des céréales (surtout le riz et le maïs).

- 630 000 personnes en milieu rural des 4 régions ont pu être assistées en vivres en période de soudure

- En nutrition, plusieurs enquêtes nutritionnelles ont pu être réalisées pour la ville de Conakry et la région de la Guinée Forestière et pour tout le pays.

- la prise en charge de la malnutrition s'est étendue à plusieurs centres nutritionnels du pays

- la surveillance nutritionnelle se réalise au niveau de la Guinée Forestière et de Conakry

S'agissant des mesures ciblées sur la production agricole, le gouvernement Guinéen avec l'appui des partenaires au développement, des projets, des ONG etc. a mis en place, des stratégies visant le développement des cultures de contre saison, et des programmes de développement des productions, notamment du riz au travers des aménagements et de la fourniture des intrants.

6.3. Projets et programmes en cours :

Pour faire face aux défis de la crise alimentaire dans le moyen et long terme, la Guinée a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires au développement dans le cadre de la relance des productions vivrières et notamment celle du riz qui est la base de l'alimentation des populations guinéennes. Cette intervention s'est traduite par la mise en œuvre d'une série de projets et programmes.

- Projet tripartite Guinée–Afrique du Sud–Vietnam pour la production de riz et légumes en Guinée
- Initiative FAO pour atténuer les effets de la hausse des prix des produits alimentaires
- Programme d’urgence pour la production de riz en Guinée/Banque Mondiale
- Programme d’appui à la production de riz dans la région de N’Zérékoré
- Programme pilote de production de riz de Kabiéta (N’Zérékoré)

Les premières mesures prises ont permis de restaurer la discipline budgétaire, de contrôler la politique monétaire, de maîtriser l’inflation et d’améliorer la gouvernance. Ces efforts ont été réalisés à travers notamment un programme d’urgence comprenant une série d’actions prioritaires.

Ainsi, selon le document de cadrage macroéconomique annuel 2007, l’analyse des résultats obtenus montre que « l’inflation a été ramenée à fin décembre 2007 à 12,8% et 22,9% respectivement en glissement et en moyenne annuelle contre 39,1% et 64,7% en 2006. Le déficit budgétaire (base engagement) a été contenu à moins de 1%. La monnaie nationale s’est appréciée par rapport aux principales devises avec un début de reconstitution des revenus en devises qui restent encore faibles.

Tirant les leçons de la hausse des prix des denrées alimentaires depuis fin 2006, les producteurs se sont beaucoup investis dans la production agricole en général et celle du riz en particulier qui est devenu une culture de rente.

Si les mesures à court terme ont permis d’approvisionner le pays en denrées alimentaires, notamment le riz, il n’est pas évident qu’elles ont facilité l’accès à la nourriture surtout pour les plus démunis comme en témoignent les niveaux actuels des prix. L’atténuation des risques d’insécurité alimentaire dépend en grandes parties des actions entreprises au niveau national pour améliorer les disponibilités alimentaires, le commerce des produits et les conditions de vie des populations d’une manière générale.

CONCLUSION

Dans la perspective d’atteindre l’objectif de réduction de 50 % du nombre de personnes sous-alimentées à l’horizon 2015 et de réduction de moitié les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, le gouvernement s’est fixé comme objectif de réduire l’incidence de la pauvreté absolue passant de 40,3% à 30% et celle de l’extrême pauvreté de 18 % à 12%. Cet objectif sera atteint à travers une approche intégrée de lutte contre la pauvreté telle que proposée dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (cadre de référence pour l’ensemble des politiques et programmes de développement). Cette stratégie se fonde également sur la sécurité alimentaire et fait du développement rural, son principal levier.

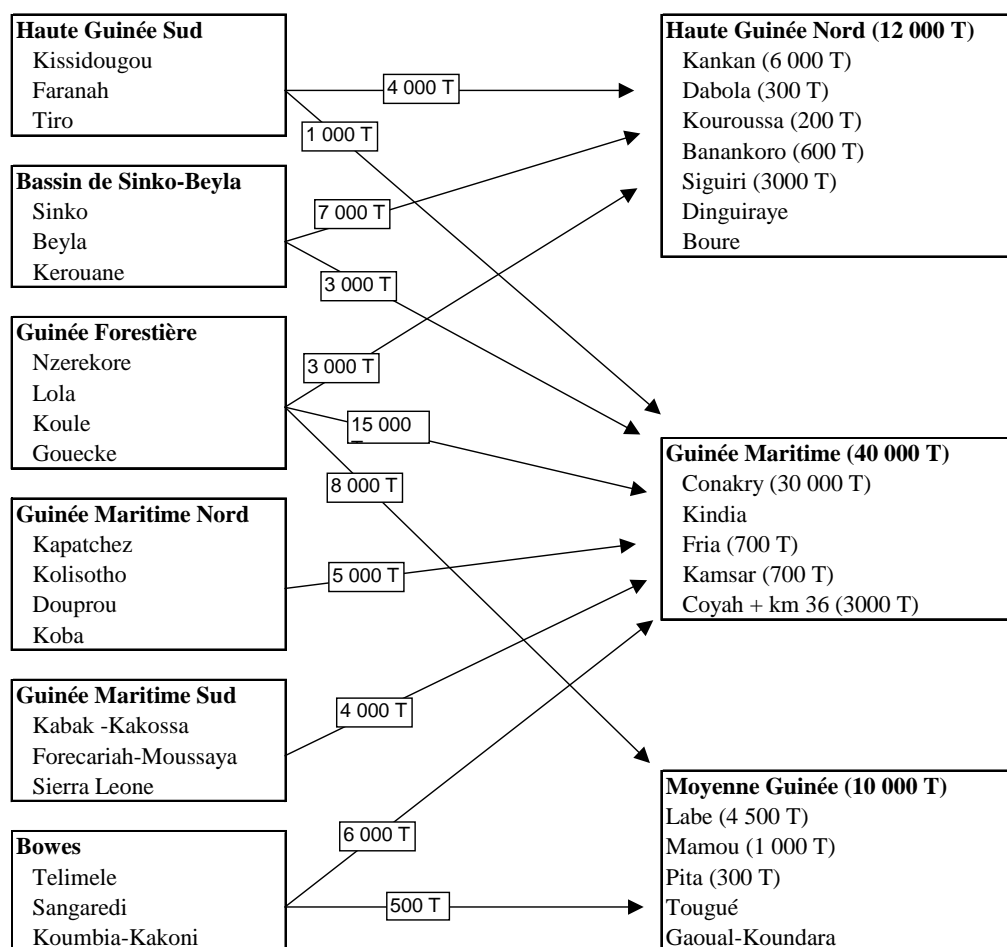
Ainsi, la nouvelle vision de l’agriculture guinéenne, telle que formulée par les acteurs du développement rural, est celle d’une agriculture à dominante familiale, intensive, productive, moderne et durable exploitant ses avantages de compétitivité sur les marchés national, régional et international et capable d’améliorer les revenus des producteurs à même de garantir la souveraineté alimentaire et de réduire la pauvreté.

Annexes

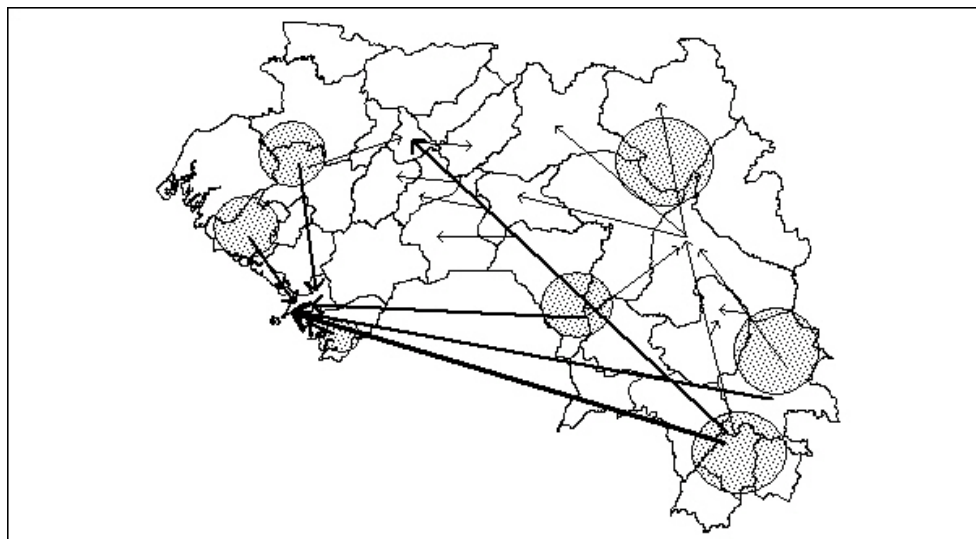
Annexe1 : Circuit de commercialisation du riz local

Zones de production excédentaires

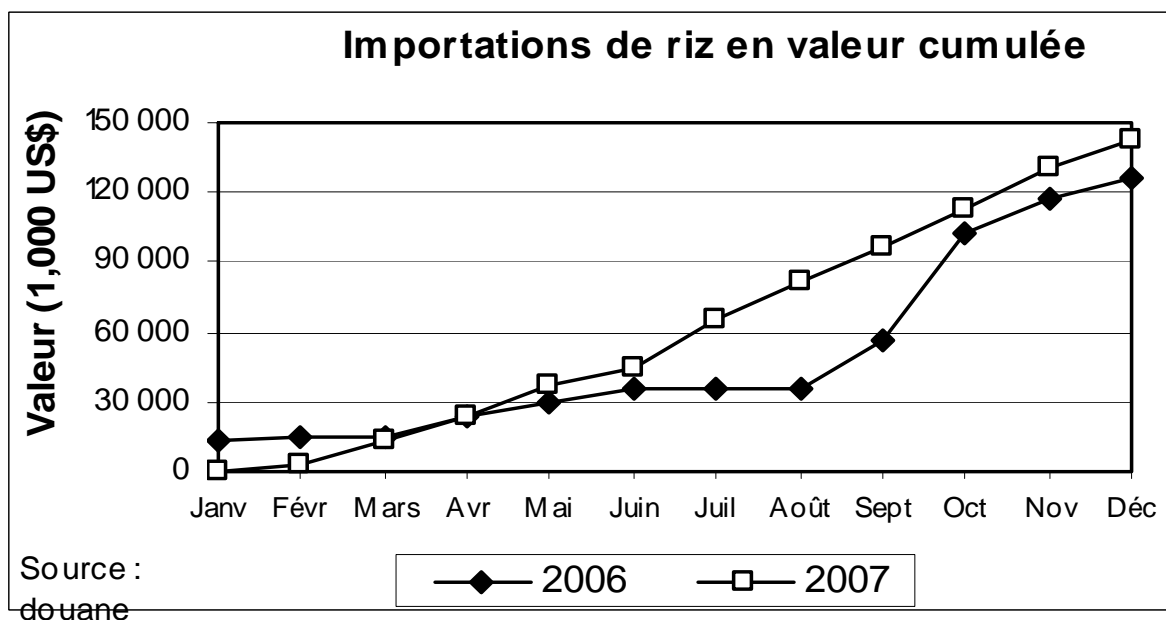
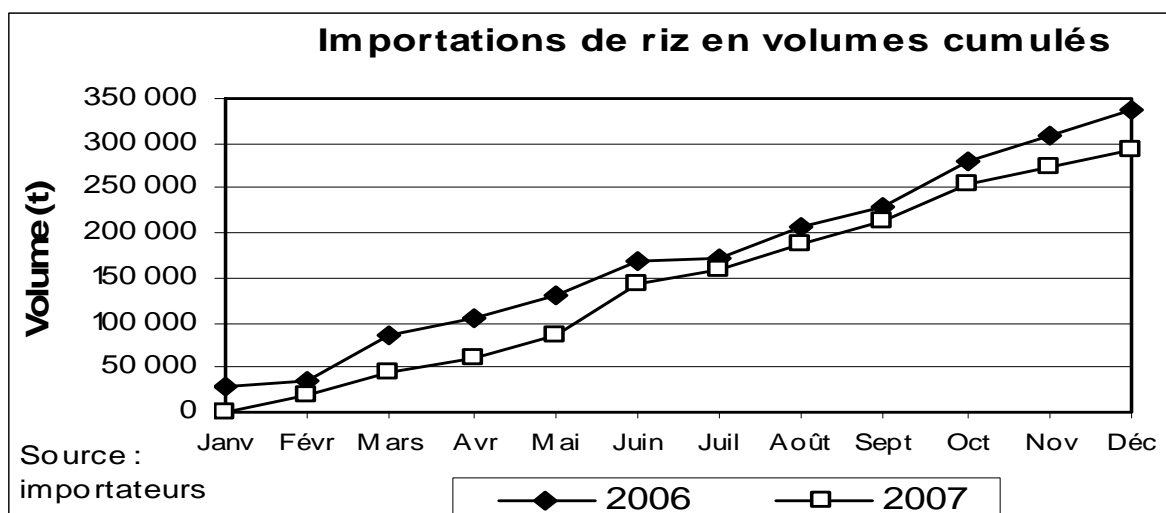
Zones de consommation



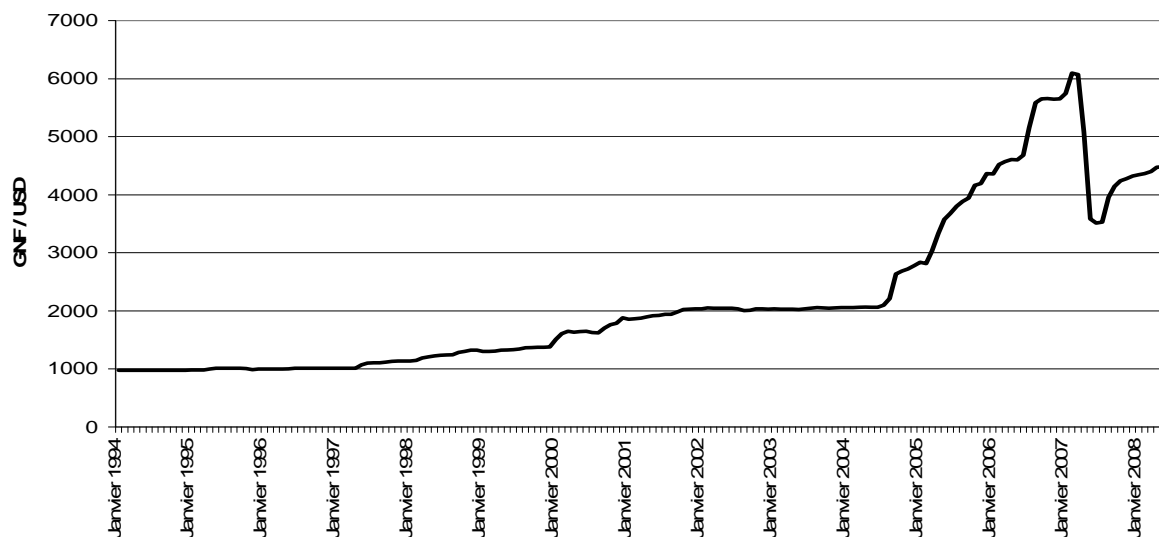
Carte des flux à partir des principaux bassins de production :



Annexe2 : Importations de riz en volume cumulés (2006-2007)



Taux de change FNG / USD (SIPAG/CSA, juin 2008)



Annexe3 : Répartition géographique des groupements d'éteveuses, de décortiqueurs et de collecteurs.

